

Pas d'éoliennes dans les sites naturels d'importance nationale du canton de Vaud

Pro Natura accueille avec soulagement les critères d'évaluation des projets d'éoliennes publiés par la Commission cantonale pour la protection de la nature présidée par la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Dans le canton de Vaud, les futurs parcs éoliens devront être implantés hors des sites naturels protégés d'importance nationale.

L'association Pro Natura est convaincue que les éoliennes doivent fournir une partie de l'énergie électrique future, tout en respectant des critères écologiques stricts. Elle salue la décision vaudoise de s'aligner sur la Confédération et d'autres cantons en ne remettant pas en question la protection instituée par l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) et les autres sites protégés à ce niveau. Car il est possible de préserver la valeur exceptionnelle de ces paysages reconnus tout en encourageant le développement de l'énergie éolienne dans le canton de Vaud. Pro Natura regrette cependant que la Commission ne demande pas de planification cantonale pour délimiter les sites à éoliennes. Cela permettrait d'encourager leur localisation dans les lieux les plus favorables, tant pour la production d'électricité que pour la protection de la nature et du paysage.

Attention à la prolifération incontrôlée des éoliennes

Les projets d'éoliennes foisonnent avec les 30 projets déjà annoncés auprès de Swissgrid et situés dans le canton de Vaud. Il y en aurait plus de 300 en Suisse. Grâce à la rétribution à prix coûtant des énergies renouvelables, les projets d'éoliennes promettent d'être très lucratifs pour les investisseurs. Pro Natura s'inquiète de la multiplication des annonces de grandes installations de parcs éoliens, dont certaines sont non-conformes, car situées dans des sites hautement protégés. Le potentiel de production renouvelable respectueux de la nature est pourtant largement suffisant. Il n'y a aucune nécessité d'utiliser des sites problématiques comme le démontrent les chiffres de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

Une planification cantonale est nécessaire

Pro Natura demande que des zones d'implantation soient désignées au plus vite pour ne pas gaspiller les paysages, ni détruire la faune. On éviterait aussi de devoir refuser des projets mal situés. Dans l'intérêt général, il vaut mieux décider dès aujourd'hui où installer les éoliennes plutôt que d'attendre le moment où la situation sera ingérable. Il sera toujours temps de revoir régulièrement le plan qui pourrait préciser les extensions pour les quinze prochaines années.

Pro Natura rappelle enfin que le gisement énergétique le plus important en Suisse est l'énergie gaspillée. Il serait particulièrement absurde de construire de multiples infrastructures de production d'énergie renouvelable sans mettre en place au plus vite des mesures pour économiser l'énergie. A ce titre, Pro Natura suggère que les communes concernées par les éoliennes fassent aussi preuve de cohérence sur le plan des économies d'électricité.

(3080 signes espaces compris)

Pour des informations complémentaires, veuillez contacter :

Michel Bongard, secrétaire de Pro Natura Vaud, 021 963 19 55, 079 721 00 09, pronatura-
vd@pronatura.ch